Rapport par une organisation non gouvernementale accréditée à des fins consultatives auprès du Comité concernant sa contribution à la mise en œuvre de la Convention

Date limite : 15 janvier 2015

pour examen en 2015

*Le fichier peut être téléchargé à l’adresse suivante :   
http://www.unesco.org/culture/ich/fr/formulaires/*

*Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

|  |
| --- |
| 1. **Identification de l’organisation** |
| **A.1. Nom de l’organisation soumettant le présent rapport** |
| A.1.a. *Nom officiel de l’organisation dans sa langue d’origine, tel qu’il apparaît sur les documents officiels.* |
| Associação dos Amigos da Arte Popular Brasileira / Museu Casa do Pontal |
| A.1.b. *Nom de l’organisation en anglais et/ou en français.* |
| Association of Friends of Brazilian Folk Art / Casa do Pontal Museum  Association des Amis de l´Art Populaire Brésilien / Musée Casa do Pontal |
| A.1.c. *Numéro d’accréditation de l’organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)* |
| NGO-90158 |
| **A.2.** **Adresse de l’organisation** |
| *Indiquez l’adresse complète de l’organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l’adresse électronique, le site Internet, etc. L’adresse postale indiquée doit être celle où l’organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l’adresse du siège.* |
| |  |  | | --- | --- | | Organisation : | Associação dos Amigos da Arte Popular Brasileira / Museu Casa do Pontal | | Adresse : | Rua Álvaro Alvim, 27, 11 andar, sala 113 - Centro  Rio de Janeiro - RJ  Brasil  CEP: 200031-010 | | Numéro de téléphone : | (+55) (21) 2558-2023 / (+55) (21) 2245-2717 | | Adresse électronique : | institucional@museucasadopontal.com.br | | Site Internet : | www.museucasadopontal.com.br | | Autres informations pertinentes : |  | |
| **A.3.** **Personne à contacter pour la correspondance** |
| *Donnez le nom complet, l’adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.* |
| |  |  | | --- | --- | | Titre (M./Mme, etc.) : | Mme. Angela Mascelani | | Nom de famille : | Mascelani | | Prénom : | Angela | | Institution/fonction : | Museu Casa do Pontal | | Adresse : | Rua Alvaro Alvim, 27 - 113 - Centro - Rio de Janeiro - RJ - Brasil | | Numéro de téléphone : | (+55) (21) 2558-2023 (+55) (21) 2245-2717 | | Adresse électronique : | institucional@museucasadopontal.com.br | | Autres informations pertinentes : | mascelaniangela@yahoo.com.br | |
|  |
| 1. **Contribution de l’organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)[[1]](#footnote-2)** |
| *Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n’avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.* |
| **B.1.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’effort de l’État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du PCI (Article 13 et DO 154) par exemple en élaborant des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s’impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| De 2003 à 2013, notre institution a collaboré activement à la création, mise en œuvre et aux activités du Forum de Cultures Populaires, Indigènes et Patrimoine Immatériel de Rio de Janeiro, né de la nécessité de concertation ressentie par de nombreux professionnels du domaine des cultures populaires, indigènes et du patrimoine immatériel, rendant public et effectif le débat sur les politiques de financement et d'encouragement. En réponse à l'invitation du Ministère de la Culture pour que la société civile participe au processus de redéfinition des politiques publiques d'appui à la Culture, nous avons présenté, au séminaire "Culture pour Tous" un document contenant les directives et l'ébauche d'un Programme pour les cultures populaires et indigènes. Nous avons participé, comme délégué, aux réunions des Conférences nationales de la culture et aux I et II Séminaires Nationaux sur les Politiques Publiques pour les Cultures Populaires, à Brasilia. Nous avons également collaboré en 2012-2013 aux débats concernant l'élaboration du Plan sectoriel du patrimoine immatériel intégrant les politiques culturelles de l'Etat de Rio de Janeiro, et à la mise en œuvre du Plan et du Système national de culture. Nous avons, également, mené des actions significatives de recherche, au moyen d'études techniques et artistiques, pour systématiser les connaissances dans le domaine de la conservation des collections d'artisanat et d'art populaire, et de la diffusion de l'expérience institutionnelle à l'aide d'expositions, de séminaires, d'ateliers et de cours, et offert au public le résultat de ces actions dans un portail multimédia bilingue public sur Internet. Quoique jusqu'à présent nous n'ayons pas contribué directement à la préparation de candidatures d'éléments devant être inscrits sur les listes représentatives du patrimoine immatériel, notre institution développe un travail régulier et approfondi pour identifier les artistes populaires et artisans, documenter leurs techniques de travail, leurs modes de vie et les environnements socioculturels associés à ceux-ci. Tout ce matériel, en plus de servir à l'édition des publications des projets du Musée, est indexé, catalogué et mis à la disposition du public pour consultation. En plus de ces activités, le Musée Casa do Pontal développe également une série de partenariats dans le but de donner de la visibilité à cette production, de collaborer pour sa permanence et assurer de meilleures conditions de travail et de vie à ces personnes et groupes. Dans le cadre de notre stratégie de travail nous impliquons autant que possible les artistes populaires dans les événements de divulgation et de diffusion des recherches, publications, séminaires, rencontres et expositions. A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas des recherches menées pendant 4 ans dans la vallée de Jequitinhonha (État de Minas Gerais, BR), grâce au financement accordé par la FINEP (Financiadora de Estudos e Projetos, attachée au Ministère de la Science et de la Technologie). Toutes les données relevées ont été condensées dans une publication offerte à tous les participants, au cours de cérémonies locales organisées autour des artistes et artisans, avec la présence d'autorités, de représentants de la société civile et d'autres participants des réseaux communautaires locaux.(http://www.museucasadopontal.com.br/en/museum) |
| **B.2.** *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le patrimoine culturel immatériel (DO 154).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Toutes les actions et tous les projets réalisés par Association des Amis de l´Art Populaire Brésilien, ainsi que la conservation de collections et autres activités du Musée Casa do Pontal, sont menés avec l'appui et le financement du Ministère de la Culture, des secrétariats à la Culture de l'État, de la Municipalité de Rio de Janeiro et autres organismes gouvernementaux au moyen d'avis et de lignes de financement dont le but est de contribuer aux politiques de valorisation de la culture populaire et de préservation du patrimoine culturel. Notre institution soutient également les chercheurs, de façon conceptuelle et théorique, en ouvrant à ceux-ci l'accès à notre collection et à notre base de données sur la culture populaire brésilienne. |
| **B.3.** *Décrivez l’implication ou la contribution de votre organisation dans l’élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Jusqu'à cette date notre Institution n'a jamais été sollicitée à envoyer aucun document destiné à figurer sur les rapports périodiques du Departamento do Patrimônio Imaterial -DPI/IPHAN (Département de Patrimoine Immatériel), instance de l'Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional (Institut du Patrimoine Historique et Artistique National) responsable de la coordination de la politique brésilienne pour ce secteur. |
| **B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d’assistance internationale, ou des propositions de meilleures pratiques de sauvegarde.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| En dépit du fait que jusqu'à présent nous n'ayons pas contribué directement à la préparation des candidatures à la liste des éléments à être préservés par le PCI, nous avons fourni de l'assistance internationale à divers musées et institutions qui travaillent dans le domaine des cultures populaires. En ce qui concerne les propositions de bonnes pratiques de sauvegarde, nous avons développé, en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Rio de Janeiro, « Le cahier de conservation et restauration des œuvres d'art populaire brésilien, dans le but de rendre public et de diffuser la vaste expérience de notre institution dans le développement de techniques de restauration et de méthodes de conservation de pièces d'art populaire. Ce matériel a été rédigé en un langage clair et direct pour rendre possible sa circulation auprès des artistes populaires en vue de la mise en œuvre d'une politique de conservation participative. En outre, notre institution dispose d'une longue expérience et a réalisé de nombreuses actions d'élaboration et de mise en œuvre de projets éducatifs menés auprès des écoles et organismes publics aux différents niveaux, municipal, celui des Etats fédérés et au niveau national. |
| **B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’identification, la définition (Article 11.b) et l’inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Quoique jusqu'à ce moment nous n'ayons pas contribué directement à la préparation de candidatures d'éléments devant être inscrits sur les listes représentatives du patrimoine immatériel, notre institution développe un travail régulier et approfondi pour identifier les artistes populaires et artisans, documenter leurs techniques de travail, leurs modes de vie et les environnements socioculturels associés à ceux-ci. Tout ce matériel, en plus de servir à l'édition des publications des projets du Musée, est indexé, catalogué et mis à la disposition du public pour consultation. En plus de ces activités, le Musée Casa do Pontal développe également une série de partenariats dans le but de donner de la visibilité à cette production, de collaborer pour sa permanence et assurer de meilleures conditions de travail et de vie à ces personnes et à ces groupes. Dans le cadre de notre stratégie de travail nous impliquons autant que possible les artistes populaires dans les événements de divulgation et de diffusion des recherches, publications, séminaires, rencontres et expositions. A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas des recherches menées pendant 4 ans dans la vallée de Jequitinhonha (dans l'État de Minas Gerais, BR), grâce au financement accordé par la FINEP (Financiadora de Estudos e Projetos, attachée au Ministère de la Science et de la Technologie). Toutes les données relevées ont été condensées dans une publication lancée et offerte à tous les participants au cours de cérémonies locales organisées autour des artistes et artisans, avec la présence d'autorités, de représentants de la société civile et d'autres participants des réseaux communautaires locaux. |
| **B.6.** *Décrivez la participation de votre organisation à d’autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l’Article 13 et la DO 153 qui visent à :*   1. *mettre en valeur la fonction du patrimoine culturel immatériel ;* 2. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;* 3. *faciliter, dans la mesure du possible, l’accès aux informations relatives au patrimoine culturel immatériel, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l’accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*   *Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| La constitution des collections, et l'ouverture du musée à la visitation publique peuvent être considérées comme des actions significatives de valorisation et préservation de cet immense patrimoine culturel. Du fait de notre mission institutionnelle nous œuvrons également pour la mémoire, la reconnaissance et la valorisation de l'art populaire brésilien par nos activités de recherche, de conservation et diffusion de la collection et ses agents. Pendant les dernières années, nous avons effectué des recherches dans la vallée de Jequitinhonha, à Minas Gerais, à Juazeiro, État de Céará et à Caruaru, État de Pernambuco, pour identifier et enregistrer l'œuvre d'artistes et artisans populaires, leurs pratiques folkloriques et modes d'action, éclairant, de cette sorte, les contextes socioéconomiques et dynamiques culturelles de ces localités. Ces recherches ont débouché sur plusieurs publications, livres, catalogues, films, émissions de télévision – permettant l'organisation d'une vaste base de données sur le sujet. En collaboration avec le bureau d'Unesco à Rio de Janeiro, nous avons publié "Le cahier de conservation et restauration des œuvres d'art populaire brésilien" pour le grand public, aussi bien en version imprimée qu'en version électronique, divulguant l'expérience des équipes du musée concernant la conservation et l'entretien des collections. Pendant les dernières années, nous avons établi un large programme d'accessibilité mettant notre collection à la disposition du public sur Internet, outre un ample programme de visites et d'activités éducatives destinées aux écoles et aux organisations non-gouvernementales, des formation pour enseignants et agents culturels, et finalement préparer l'espace du musée à la visitation de groupes à besoins spéciaux. |
| **B.7.** *Décrivez l’implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du patrimoine culturel immatériel, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*   1. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d’informations à l’adresse du grand public, en particulier des jeunes ;* 2. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;* 3. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;* 4. *des moyens non formels de transmission des savoirs :* 5. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l’existence est nécessaire à l’expression du patrimoine culturel immatériel.*   *Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Notre institution développe, depuis 1996, un Programme éducatif et social pour diffuser l'art populaire au Brésil et démocratiser l'accès à sa collection. Le programme intègre trois fronts d'action : visites éducatives théâtralisées, expositions itinérantes, et formation continue d'éducateurs. Moyennant des partenariats institutionnels avec les Secrétariats de la Culture, et de l'Education de l'État de Rio, et de la Municipalité, le Musée offre des activités régulières aux enfants et jeunes des écoles publiques et privées de l'enseignement élémentaire et moyen, atteignant près de 15 000 étudiants par an. Depuis sa création, le programme a bénéficié plus de 400 000 personnes et, compte tenu de sa qualité et son niveau d'excellence a reçu, en 2008, une mention spéciale du prix "Somos Patrimônio" de la Convention Internationale Andrés Bello, et, en 2009, la Mention Honorable du prix Darcy Ribeiro de l'IPHAN/MinC du Ministère de la Culture). Le différentiel de notre institution est d'affirmer la valeur et l'importance de la production artistique des couches populaires de la société brésilienne, et d'estimer que la valorisation de ces œuvres et de leurs auteurs contribue à transformer le regard sur cette production, en amenuisant les préjugés et en intensifiant sa répercussion sociale. Outre les activités destinées au grand public, le Musée, par son programme de recherche, mène des activités auprès des communautés et groupes l'objet de recherches, organise des rencontres et des échanges entre les artistes, et entre ceux-ci et les communautés locales. Le musée dispose également d'un large programme de communication incluant un site virtuel. |
|  |
| * + - 1. **Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale** |
| *Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l’échange d’informations et d’expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l’Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :*   1. *le partage d’information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;* 2. *la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 crées sous les auspices de l’UNESCO (DO 88) ;* 3. *le développement de réseaux d’ONG, de communautés, d’experts, de centres d’expertise et d’instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).*   *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Notre Musée bénéficie d'un vaste réseau d'institutions travaillant en partenariat avec le Ministère de la Culture, l'Instituto Patrimônio Histórico e Artístico Nacional et l'Instituto Brasileiro de Museus, qui contribuent à l'élaboration des directives du Plan national de la culture, dont l'un de ses objectifs principaux est la mise en œuvre d'une « Politique nationale de protection et de valorisation des connaissances et des expressions des cultures populaires et traditionnelles ». A l'aide d'actions orientées vers l'exhibition et la valorisation de sa collection, le Musée a établi des partenariats avec les secrétariats à la culture et à l'éducation de l'Etat de Rio et des ses municipalités, et autres organismes de préservation du patrimoine, pour élargir l'impact de ces initiatives. De même, les projets de recherche que nous développons bénéficient de l'appui et de la participation de nombreuses institutions. Parmi celles-ci : des universités fédérales et des Etats, des ONGs, des laboratoires et des centres de recherche. La recherche sur les céramiques de la Vallée de Jequitinhonha, par exemple, disposait du soutien de l'Université fédérale de Minas Gerais, du Centro de Agricultura Alternativa, du Sebrae de Turmalina et de l'Association des artisans de Araçuaí, entre autres. Outre offrir, via Internet, une grande partie du matériel produit par notre travail sur le terrain, nous appuyons la mise en œuvre de projets et recherches d'autres institutions. Une autre forme régulière d'échange d'expérience est la participation de nos équipes et chercheurs à des séminaires, conférences, congrès et événements liés au patrimoine et à la mémoire. |
|  |
| **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** |
| **D.1** *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l’Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Oui. Jusqu'à présent nous n'avons participé que de l'atelier de formation sur le « RÔLE DES ONGs DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL » organisé par ce Comité, en octobre 2011, dans la ville de Quito, Equateur. A cette occasion, nous avons été représentés par le chercheur Moana Van de Beuque qui a participé à toutes les activités proposées et a contribué aux débats réalisées en intervenant sur la spécificité de la politique du patrimoine immatériel au Brésil, les avancées obtenues dans sa mise en œuvre et en soulignant les points devant être revus et améliorés dans le cas du Brésil. |
| **D.2** *Votre organisation a-t-elle été membre de l’Organe consultatif ou de l’Organe d’évaluation (DO 26), ou a-t-elle été nommée en 2009 ou 2010 pour évaluer une candidature à la Liste de sauvegarde urgente ou une demande d’assistance internationale ? Le cas échéant, précisez la période.*  *Ne pas dépasser 100 mots* |
| Notre institution a été accrédité par l'Assemblée générale des pays membres de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à d'offrir des services de conseil, à l'occasion d'une réunion du Comité intergouvernemental réalisée en juin 2010.  Fin 2009 nous avons reçu du matériel en même temps qu'une demande d'évaluation de la proposition intitulée « La Maroma ou peasant circus » acheminée par le Mexique en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel. Cette évaluation, cependant, a été interrompue le 25 janvier 2010, lorsque nous avons reçu une correspondance (Réf.: CLT/CIH/ITH0031601012) ou le Mexique indiquait son inaptitude à transmettre la proposition révisée pour être appréciée en 2010. |
| **D.3** *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu’elle pourrait fournir de tels services à l’avenir ?*  *Ne pas dépasser 500 mots* |
| Jusqu'à cette date, notre institution n'a fourni aucune prestation de conseil au Comité. Nous continuons, cependant, disposés à contribuer aux travaux du Comité soit en analysant des projets et des propositions de candidatures d'éléments à être insérés sur la liste du Patrimoine immatériel, soit en participant à des réunions, séminaires, conférences, ateliers, ou toute autre modalité de rencontre ou d'événement proposé par l'Unesco. Nous nous disposons également à contribuer au développement de recherches et d'autres études éventuellement demandées par cette institution, aussi bien que l'évaluation et impact des politiques du patrimoine immatériel sur les artistes populaires au Brésil. |
|  |
| **E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :** |
| **E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu’en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l’anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire ?*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Oui, certains membres de notre institution possèdent une bonne maîtrise aussi bien de la langue anglaise que de la langue française. Ce sont 4 chercheurs, y compris la directrice du musée. Nous avons eu l'expérience, dans certains cas particuliers, de travailler avec des chercheurs associés, pour l'élaboration et le développement de documents et de recherches spécifiques dans divers domaines d'action du Musée. Toutefois, aux fins d'échanges de communications avec le Comité nous préférons, pour le moment, que ces échanges soient effectués en langue française. |
| **E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Oui, notre institution travaille dans les différents domaines du patrimoine immatériel, aussi bien en ce qui concerne ses aspects thématiques que sur la diversité des langages et des domaines d'action culturels liés à celui-ci. La collection du Musée Casa Pontal, qui met l'accent sur la préservation et la conservation des collections d'art folklorique traditionnel et de l'artisanat liés aux rituels, fêtes et autres domaines de la vie sociale, tels que la vie rurale, le cycle de vie, fêtes, jeux et divertissements populaires, religion et histoire du Brésil, compte plus de 8.000 œuvres provenant de diverses régions du Brésil, réunies depuis 1940, et dépeint de façon étendue les aspects de la réalité socioculturelle brésilienne. La collection intègre les langages traditionnels de la céramique, de la sculpture, de la peinture et d'autres formes d'expression plastique qui mettent en œuvre des matériaux divers et des techniques mixtes, mettant toujours en évidence les pratiques de sociabilité des diverses traditions brésiliennes, et les contextes sociaux d'où elles proviennent. Le travail éducatif et celui de la recherche visent également à établir un dialogue permanent entre la collection et d'autres langages tels que la musique, la danse, la littérature, le théâtre et les spectacles, en contribuant ainsi à la préservation de la connaissance et des traditions orales. |
| **E.3.** *Décrivez l’expérience de votre organisation dans l’évaluation et l’analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Notre institution possède une vaste expérience dans l'évaluation et l'analyse de documents officiels liés au domaine d'action et à la portée de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, que ce soit des projets de propositions de politiques gouvernementales ou bien des projets de recherche dans les différents domaines couverts par la Convention. Nous avons également participé, en qualité d'experts, à l'analyse des avis des entreprises qui investissent dans le patrimoine immatériel et des agences de financement qui soutiennent des projets dans ce domaine. Nous participons également à des jurys décernant des prix nationaux et des prix décernés par les Etats, des conseils éditoriaux de revues scientifiques, et nous élaborons des avis et des rapports techniques. |
| **E.4.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude d’élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Oui, notre institution possède une large expérience dans l'élaboration de textes synthétiques en anglais et en français. Récemment, nous avons publié une version anglaise du matériel de divulgation et de promotion institutionnelle et nous commençons à ébaucher la conception et la rédaction de la version en français. Nous comptons, dans notre équipe, quatre membres qui parlent couramment l'anglais et le français et nous nous considérons aptes à travailler dans les deux langues suggérées par le Comité. |
| **E.5.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d’extrapoler à partir d’une expérience locale pour l’appliquer à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Oui, notre institution possède une vaste expérience dans le développement de projets internationaux. Nous avons réalisé, depuis 1970, plus de 18 expositions de nos collections dans 15 pays de 3 continents: Portugal, Allemagne, France, Espagne, Suisse, Italie, Angleterre, Danemark, Suède, Belgique, Slovaquie, Etats-Unis, Argentine, Paraguay et Inde. Des projets d'organisation de ces expositions ont été préparés pour tirer parti de la relation et de la connexion du Musée avec les propositions et perspectives conceptuelles des espaces et des institutions qui les ont reçues. Ces initiatives découlent de la grande capacité de concertation à l'international intégrant des institutions publiques et privées des divers niveaux de gouvernement. Ces dernières années, en plus de présenter le riche univers de l'art populaire brésilien, elles ont été accompagnées par des projets éducatifs spécialement conçus pour ces pays. Le but de ces projets outre celui de la formation de moniteurs et d'éducateurs capables de se multiplier les connaissances sur l'art et le patrimoine culturel brésilien est d'établir un dialogue avec les formes d'expression et la culture locale, favorisant les échanges et le partage d'expériences. Notre institution peut également extrapoler son expérience locale à des contextes plus élargis, au plan national et international. Comme d'exemple on peut citer la production du cahier de conservation et de restauration réalisé avec l'UNESCO. Outre ces initiatives, nous estimons que divers aspects de l'expérience, du savoir-faire et de l'expertise acquise par le Musée et par nos équipes durant les années peuvent être partagées et transmises pour être appliquées à d'autres contextes. |
|  |
| **F. Coopération avec l’UNESCO** |
| *Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l’UNESCO (en coopération directe avec l’UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l’UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l’autorisation d’utiliser l’emblème de l’UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| En 2004, notre institution a été accréditée par l'UNESCO et reçoit depuis lors son appui institutionnel pour la réalisation de nos activités de formation. Plus de 10 éditions d'expositions, séminaires, stages et ateliers destinés à des enseignants d'écoles appartenant aux réseaux public et privé de l'enseignement, aux ONGs et aux projets sociaux ont été réalisées.  En 2008, nous avons élaboré, en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Rio de Janeiro, le "Cahier de la conservation et de la restauration des œuvres d'art populaire brésilien, dans le but de rendre public et de diffuser la vaste expérience de l'institution concernant le développement de techniques de restauration et de méthodes de conservation spécifiques aux œuvres d'art populaire. Le matériel a été édité et mis à disposition pour téléchargement sur les sites du Musée Casa do Pontal (http://www.museucasadopontal.com.br/pt-br/livros/caderno-de-conserva%C3%A7%C3%A3o-e-restauro-de-obras-de-arte-popular-brasileira) et de l'Unesco au Brésil (http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001610/161092por.pdf). |
|  |
| **G. Signature** |
| *Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le comte de l’organisation.* |
| |  |  | | --- | --- | | Nom : | Angela Mascelani | | Titre : | Mme | | Date : | 10 de janeiro de 2015 | | Signature : |  | | |

#### 

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l’(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E. [↑](#footnote-ref-2)